

Bulletin d'Adhésion – Année 2024

■ **Votre identité** : Numéro d'Adhérent :

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville

Téléphone principal :

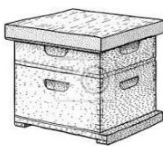
Téléphone 2 :

Email (très fortement conseillé – attention : nous ne pouvons gérer plusieurs adresses courriel)

Nombre de ruches (Obligatoire)

■ Combien ?

ruche(s)



Note : Ce nombre de ruches est utilisé pour la cotisation Info-Tri de la rubrique suivante. Il nous sert également à des fins statistiques. Il ne sera jamais communiqué à un tiers



Séparez les éléments avant de trier

Cotisation à l'Info-Tri (Triman)

Cacher une seule des trois options suivantes :

Option 1 : à titre d'apiculteur professionnel, je paie déjà la redevance à un organisme tiers qui se charge de sa collecte et je n'ai pas besoin du droit d'apposer cette signalétique proposée par l'Abeille Creusoise.

Option 2 : à titre d'apiculteur pluriactif – ayant un SIRET – je commercialise mon miel et j'ai besoin du droit d'apposer cette signalétique proposé par l'Abeille Creusoise.

Option 3 : à titre d'apiculteur de loisir, dans le cadre familial je ne commercialise pas mon miel et je n'ai pas besoin du droit d'apposer cette signalétique proposée par l'Abeille Creusoise.

Attention – évolution de l'assurance Responsabilité Civile :

L'évolution de la réglementation ne nous permet plus de vous proposer l'assurance Responsabilité Civile. Cependant, il reste extrêmement important que chaque adhérent de notre syndicat continue à être assuré. Pour cela, plusieurs possibilités s'offrent à chacun d'entre vous :

- Souscrire directement auprès de l'UNAF, avec la contrainte actuelle de devoir prendre en même temps l'abonnement à la revue Abeilles & Fleurs. Cliquez sur ce lien pour connaître les options proposées: [par l'UNAF](#)
- Souscrire un contrat spécifique auprès de votre compagnie d'assurance habituelle,
- Se renseigner auprès de votre compagnie d'assurance habitation qui inclut la responsabilité civile en prenant la précaution indispensable de s'assurer que celle-ci prend bien en compte votre activité d'apiculteur. En effet, l'expérience montre que certaines compagnies d'assurance prennent en compte ce risque, d'autres pas.

■ Combien d'essaims à vendre ?

Note 1 : Selon les cas, précisez « colonie en ruche, essaim sur cadre, essaim nu, âge de la reine ... »).

Note 2 : L'Abeille Creusoise se contente de mettre en relation les adhérents offrant et demandant.

■ Combien d'essaims souhaitez-vous acquérir ?

ATTENTION : vous acceptez l'échange, la transmission de vos coordonnées téléphoniques et de messagerie si vous formulez une demande ou une offre d'essaim(s) : Oui Non

■ Cotisation :

Cotisation syndicale à l'Abeille Creusoise

(Obligatoire – 1 cotisation par foyer – à choisir selon le cas)



0 à 50 ruches 23 € Oui Non

à partir de 51 ruches 38 € Oui Non

Associations, syndicats, collectivités, ... 47 € Oui Non

■ Option du rucher école

Inscription par personne participante 15 € Oui Non

Soit pour.....participants (x 15 €) un total = €

■ Option uniquement en début de saison :

Abonnement à la revue « Abeilles et Fleurs » 31 € Oui Non

Est-ce votre 1^{er} abonnement ? Oui Non

■ Cotisation à l'Abeille noire du Limousin

10 € Oui Non

La date de la journée de formation (voire 2 journées) n'est pas arrêtée pour l'instant : ce sera probablement en juin 2024..

■ **ATTENTION** : en cas de renouvellement de l'adhésion après le 31 janvier

2024, la cotisation pourra être majorée de 10 € ! 10 € Oui Non

■ **RECAPITULATIF** : Montant Total €

Règlement par chèque signé à l'ordre de « l'Abeille Creusoise »

Date / / 20.....

Signature :

Votre (ré)-adhésion sera prise en compte à réception de ce bulletin complet et rempli, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de "L'ABEILLE CREUSOISE", sous pli affranchi au secrétaire du syndicat :



M Schoonaert Marc
Secrétaire de l'Abeille Creusoise
2, Lavaud -
23 380 Glénic

abeillecreusoise.secretaire@gmail.com

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Abeille Creusoise pour la gestion des adhérents. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion et sont destinées exclusivement à l'usage interne de l'Abeille Creusoise. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le secrétaire.

N'imprimez cette page 2 que si vous avez besoin de pots
Rappel identité :

Numéro d'Adhérent :

Prénom :

Nom :

Précommande de vos pots

Pots plastiques « Miel de la Creuse » :

■ En sachet de 25 Pots transparents :

Nombre de sachet(s) de 25 pots de 1 kg sachet(s)

Nombre de sachet(s) de 25 pots de 500 g sachet(s)

Nombre de sachet(s) de 25 pots de 250 g sachet(s)

■ En carton de 300 pots transparents :

Nombre de carton(s) de 300 pots de 1 kg carton(s)

Nombre de carton(s) de 300 pots de 500 g carton(s)

Nombre de carton(s) de 300 pots de 250 g carton(s)

Précommande de vos pots plastiques : ne seront honorées que les quantités commandées sur ce bulletin remis avant le 31 janvier 2024.

■ **Pots en verre** : Les pots en verre en vrac devront être impérativement précommandés par courriel ou téléphone à Gérard RIVIERE au moins 10 jours avant leur retrait au dépôt avec vos contenants.

■ **Pour vos commandes spéciales ou volumineuses** : MERCI

d'anticiper et prendre contact avec Gérard RIVIERE par courriel

(materiel@abeillecreusoise.com) ou téléphone (06 80 73 58 93)

impérativement avant le 31/01/2024.

Nous entendons par « commande spéciales ou volumineuses ».....le matériel inhabituellement en stock dans notre dépôt.

Pour toutes vos questions relatives à l'adhésion

Email : abeillecreusoise.secretaire@gmail.com ou au **06 22 09 29 76**

Une expérimentation 2023 réussie :

Comme nous l'avons évoqué lors de notre dernière AG d'Aubusson, afin de compléter les cours des ruchers école, par la pratique auprès d'un apiculteur expérimenté, nous avons mis en place à titre expérimental notre système de tutorat en 2023. Celui-ci s'est mis en place doucement, du fait que nous avons dû recueillir préalablement l'accord des adhérents susceptibles d'exercer le tutorat, et avoir parallèlement établi un état des adhérents demandeurs ?

Cette année 7 élèves du rucher école ont pu parfaire leur formation auprès de tuteurs adhérents. En 2024, nous allons continuer à développer et à encourager ce tutorat.

Nous essaierons de respecter les zones géographiques de notre département.

Les « stagiaires » seront inscrits au Rucher-Ecole .

Les avantages de cette formule :

- permettre à un plus grand nombre de débutants d'être en contact direct avec les ruches & les abeilles.
- permettre de contourner l'effectif important lors des séances du Rucher-Ecole de Fourneaux, victime de son succès auprès des débutants soucieux de la sauvegarde de l'Abeille.
- permettre la découverte du suivi d'un rucher et des manipulations
- permettre un complément de la formation reçue au Rucher-Ecole

Cette proposition de rencontre entre nos adhérents repose sur le bénévolat et une charte de « bonne conduite » (qui reste à définir).

Seriez-vous prêt à accueillir un apiculteur débutant ?

Oui - Non

Avez-vous des remarques à formuler sur cette proposition ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'Abeille Creusoise c'est aussi le prêt de matériel aux adhérents

■ Matériel de miellerie : extracteur motorisé, bac et couteau :	15,00 €
■ Matériel de miellerie : extracteur manuel, bac et couteau :	15,00 €
■ Chaudière à cire :	15,00 €
■ Défigeur à miel :	10,00 €
■ Marqueur de ruches à gaz :	10,00 €
■ Essoreuse à opercules : par kg (au dépôt directement)	1,00 €

Pour la location prendre contact avec Gérard RIVIERE par courriel (materiel@abeillecreusoise.com) ou téléphone (06 80 73 58 93)